

2.5

REDÉCLARATIONS DU RÉPONDANT au 4^{ième} TEMPO

(25-12-18)

INTRODUCTION

Il faut parler au pluriel de la DEUXIÈME ENCHÈRE du répondant. Il s'agit en fait de la quatrième déclaration de l'équipe, **et non** la dernière. Autrement dit, il ne faut pas attribuer à cette *deuxième réponse* le rôle de conclure les enchères.

Le répondant et l'ouvreur sont en fait égaux en devoir après le premier tour d'enchères; ils se **répondent mutuellement**. Il est donc courant et normal qu'il puisse y avoir plusieurs tours d'enchères, donc plusieurs redéclarations de part et d'autre. C'est la signification des enchères qui dicte la conclusion du contrat.

Ce **dialogue** n'est pas *gratuit* ! Toute élévation dans l'échelle des enchères requiert de posséder davantage de valeurs pour permettre la réussite du contrat misé.

Ce *coût* (l'élévation des enchères) a pour conséquence de créer un **délicat équilibre** entre la **PRÉCISION** du langage et sa **COMPLEXITÉ**.

C'est-à-dire que les enchères doivent avoir une signification le plus **précise** possible tout en évitant un **gaspillage d'espace** ce qui rendrait trop risqué les contrats pour le niveau gagé.

Cependant, pour éviter la création d'une multitude de règles et de conventions qui rendraient les communications insoutenables, il faut recourir le plus possible à des **principes de bases** qui soient à la fois EXPLICITES et DYNAMIQUES.

2.5 Redéclarations du répondant au 4^{ième} Tempo

«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

Les **bases** qui sont présentées tout au long du **Chapitre 2** qui est consacré aux communications *naturelles*, sont sélectionnées pour leur dynamisme sans avoir besoin de recourir à aucune convention à la pièce.

Pour profiter de cet effet global, il va de soi qu'il faille adopter intégralement le langage proposé particulièrement lorsque certains points vont vous sembler contraignants par leur simplicité !

Les enchères conventionnelles, c'est-à-dire artificielles, de même que les enchères visant la recherche de chelem seront au besoin effleurées pour mettre en perspective le langage des "redéclarations". Leur introduction progressive a pour but de vous **rassurer** sur le fait qu'il y a bel et bien une lumière au *bout du tunnel* et que le bridge n'est pas un jeu de hasard ou de mathématiques compliquées.

2.5.0 L'ENCHÈRE QUI N'EXISTE PLUS: 1 PIQUE

Il est essentiel de prendre conscience que la situation d'enches suivante est désormais inutile dans son sens classique. Paradoxalement, cette "inutilité" va permettre de potentialiser son effet descriptif ! Car d'autres significations vont lui être attribuées.

Ex. 2.5.0	1	2	3	4
	1 Tr	Passe	1 Ca	Passe
	1 Co	Passe	1 Pi !!	

Grâce à la troisième règle du **Principe 2.2:2** affirmant que *la réponse 1 Carreau nie l'existence de 4 cartes en Majeure*, il est désormais inutile pour le répondant, sur la redéclaration à 1 Coeur par l'ouvreur, de redéclarer le Pique au niveau 1 en tant qu'une DEUXIÈME *nouvelle couleur* au QUATRIÈME COULEUR

La raison est évidente, le répondant **ne peut pas posséder une suite au moins quatrième à Pique** étant donné la priorité accordée à la mention d'une MAJEURE QUATRIÈME au niveau 1, au premier tour. Revoyez au besoin les exemples: **2.4.2:1 c) et d)**.

2.5 Redéclarations du répondant au 4^{ème} Tempo

«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

Ce principe semble banal mais en réalité il s'agit d'une véritable *catapulte* qui permet **immédiatement** au répondant et à l'ouvreur de **préciser leur distribution respective**.

Ainsi, l'équipe se retrouve **en avant** dans les enchères parce que l'effet amplificateur commence à s'exercer plus précocement, d'où une plus grande compétitivité face aux adversaires en même temps qu'une meilleure précision et simplicité du langage à venir.

Les exercices **2.4:3** et **2.4:5** donnent un bel aperçu de cet effet *catapulte* qui bonifie les communications.

2.5.1 LA NOUVELLE COULEUR DU RÉPONDANT A REÇU UN SOUTIEN

INTRODUCTION

Pour pouvoir déterminer sa deuxième réponse, le répondant doit d'abord interpréter la redéclaration de l'ouvreur suivant les règles qui lui sont propres. En particulier, celles affirmant que l'ouvreur doit annoncer en priorité la découverte d'un **fit** avec une couleur Majeure annoncée par le répondant et que ce soutien doit être déclaré directement.

Puis, le répondant peut alors suivre une logique simple mais que l'on oublie souvent dans le feu de l'action: « **Plus il y a de valeurs, plus il est possible de prendre le temps de décrire son jeu.**»

Ainsi, à mesure que les enchères se déroulent, il devient possible et nécessaire d'orienter ses descriptions en tenant compte du Pointage Combiné Plancher (**PCP**) estimé à ce moment.

Cette notion exige d'effectuer un calcul mental simplement arithmétique. C'est une grave erreur de ne pas l'effectuer systématiquement sous prétexte que cela est trop banal ou trop exigeant.

2.5 Redéclarations du répondant au 4^{ième} Tempo
«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

Ce calcul est facile et efficace parce qu'il est basé sur la **classification des mains Standard**.

Le rationnel est le suivant. Chaque enchère à résolution basse (V. **thème 2.5.3; p. 131**) décrit initialement une limite inférieure précise mais indéfinie quant à la limite supérieure.

Tandis que les enchères à résolution moyenne ou élevée décrivent quant à elles une limite définie à la fois inférieure et supérieure au plan du pointage.

Ainsi, généralement au deuxième tour, il devient possible, pour l'ouvreur et surtout le répondant, de calculer le **POINTAGE COMBINÉ PLANCHER** des deux mains.

Ce Pointage Combiné Plancher (PCP) est alors mis en relief avec les nombres-clés qui sont **26, 29, 31, 33, 35 et 37** (V. **TABLEAU 2.1**) pour donner une signification spécifique (encodage) à l'enchère qui sera déclarée.

L'utilisation du *Pointage Combiné Plancher* devient plus en plus indispensable lorsque l'équipe détient un pointage total élevé.

La quatrième enchère est en quelque sorte le carrefour de ce concept qui sera évidemment approfondi tout au long du Livre.

2.5 Redéclarations du répondant au 4^{ième} Tempo
«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

2.5.1.1 SOUTIEN DE L'OUVREUR POUR LA NOUVELLE COULEUR AU NIVEAU 1

Voici quelques exemples de situations d'enchères où l'espace pour communiquer par l'échelle des enchères ne cause aucune contrainte.

Ex. 2.5.1:1 L'ouvreur a un soutien pour la *nouvelle couleur au niveau 1*

	1	2	3	4
a)	1 Tr	Passe	1 Co	Passe
	2 Co
b)	1 Ca	Passe	1 Co	Passe
	4 Co
c)	1 Ca	Passe	1 Pi	Passe
	3 Co
d)	1 Co	Passe	1 Pi	Passe
	2 Pi
e)	1 Tr	Passe	1 Ca	Passe
	3 Ca

On peut voir que ce type d'enchères, c'est-à-dire le soutien pour la nouvelle couleur au niveau 1, a suffisamment d'espace pour être décrit; ce qui permet aux offenseurs d'annoncer de manière naturelle. L'emploi de conventions spécifiques n'est donc pas requis jusqu'au niveau de la manche.

Le tableau suivant expose clairement pour le répondant les différentes éventualités qui surviennent pour ce contexte.

2.5 Redéclarations du répondant au 4^{ième} Tempo
 «Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

TABLEAU 2.5.1:1 **4^{ième} TEMPO après soutien par l'ouvreur**
 à la **NOUVELLE COULEUR** au niveau 1

	<u>Ouvreur</u>		<u>Répondant</u>
1^{er} tour:	1Tr, 1 Ca ou 1 Co		1 Ca, 1 Co ou 1 Pi
2^{ième} tour:	soutien		?

Soutien de l'ouvreur			2^{ième} Annonce du répondant	
Type	pointage (HL)	enchère	pointage (HL)	déclaration
simple	13 à 16	2 Co, 2 Pi, 2 Ca	6 à 10	Passe
			11–12	invite au niveau 3
			13 à 16	manche au niveau 4
à saut	17 ou 18	3 Co, 3 Pi,	6 à 8	Passe
			9–10	manche au niveau 4
			11–12	manche au niveau 4
			13–14	invite au chelem (5)
			15–16	déclare pour chelem (6)
à la manche	19 à 21	4 Co, 4 Pi, 3 Ca	6 à 8	Passe
			9 à 10	4 Ca. = impératif invite chelem au niveau 5
			11–12	en majeure ou mineure

Les situations d'enchères qui entrent dans ce contexte de **SOUTIEN** pour la *nouvelle couleur au niveau 1* du répondant obéissent aux règles élémentaires de bridge et ne causent pas de difficulté en l'absence de compétition des enchères. Il faut bien remarquer que l'ouvreur ne peut décrire une main intermédiaire sur la **réponse 1 Carreau** (V. Pr. 2.4.6:6); le répondant doit alors interpréter un soutien au niveau 3 comme un **soutien**

2.5 Redéclarations du répondant au 4^{ième} Tempo

«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

maximum de la part de l'ouvreur (18 à 21 points). Ainsi, lorsque le répondant redéclare à Carreau AU NIVEAU 4 c'est pour exiger la manche si l'ouvreur possède un pointage se réévaluant à 20-21 HL/PP.

Vous allez apprendre au **Chapitre 8** que cette *politesse* n'est pas frivole ou mondaine car elle décrit un pointage d'environ 8 à 10 HL/PP chez le répondant ce qui permet à l'ouvreur de débuter une recherche de chelem si sa main se réévalue à 22 PP et plus.

Savoir économiser de l'espace dans l'échelle des enchères est une très bonne habitude qui rapporte de gros bénéfices lorsque l'on connaît les **CONTRÔLES DE NIVEAU 4** servant à la recherche de chelem.

Vous devez garder à l'esprit que, malgré le fait qu'il y a effectivement beaucoup d'espace disponible pour communiquer en vue de trouver des contrats de chelem, la marge de manoeuvre y est beaucoup plus étroite à cause de la très grande quantité d'informations nécessaires pour analyser les **points manquants**; c'est-à-dire LES *POINTS DE PUISSANCE PROPRES À SON ÉQUIPE PARMI L'ENSEMBLE DES POINTS GLOBAUX* CONTENUS SPÉCIFIQUEMENT DANS LA DONNE DE CARTES QUI EST DÉTENUE.

En clair, il est très difficile de faire mieux que la *moyenne* sans courir de grands risques... à moins que vous ayez appris à communiquer avec **précision** tout utilisant **judicieusement** l'espace disponible.

2.5 Redéclarations du répondant au 4^{ième} Tempo
«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

2.5.1.2 SOUTIEN DE L'OUVREUR POUR LA NOUVELLE COULEUR AU NIVEAU 2

Pour mieux cerner les fondements logiques de la communication par les enchères, seules les situations d'enchères **naturelles** seront analysées dans le **Chapitre 2**.

Les enchères artificielles, ou conventionnelles, nécessaires pour communiquer après OUVERTURE À LA COULEUR sont regroupées au **Chapitre 3** et celles concernant la *Recherche de Chelem*, les *Mains Fortes* et l'*Ouverture à 1 Sans-Atout* sont intégrées dans les **Chapitres 8, 9 et 10** respectivement.

Voici quelques exemples pour illustrer ce contexte d'enchères que l'on retrouve très couramment.

Ex 2.5.1:2	1	2	3	4
a)	1 Ca 3 Tr	Passe ...	2 Tr	Passe ...
b)	1 Co 3 Ca	Passe ...	2 Ca	Passe ...
c)	1 Pi 4 Tr	Passe ...	2 Tr	Passe ...
d)	1 Co 4 Ca	Passe ...	2 Ca	Passe ...
e)	1 Pi 2 SA	Passe ...	2 Co	Passe ...

Vous constaterez qu'il n'y a pas de saut d'enches au niveau de la **réponse** par une *nouvelle couleur* après une ouverture Standard au niveau 1 dans ces exemples. Un saut est permis pour le répondant mais ce genre d'enches prend une signification *réservée* pour décrire une *Main Forte* chez le répondant. Son apprentissage se retrouve aux **Thèmes 3.10 et 9.2** sous la rubrique du **SAUT-CHANGEMENT DE COULEUR** du répondant.

2.5 Redéclarations du répondant au 4^{ième} Tempo
«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

La situation régulière où le répondant annonce une **NOUVELLE COULEUR AU NIVEAU 2** doit donc se faire **sans saut**. Ce critère de contexte fait en sorte que les éventualités de situations d'enchères où il y a annonce d'une *nouvelle couleur au niveau 2 sans saut* par le répondant sont restreints aux couleurs **mineures** et à la **réponse 2 COEURS** après ouverture à *1 Pique*.

Voici quelques mains où le répondant a annoncé une *nouvelle couleur au niveau 2 sans saut* en mineure et qui a reçu un soutien par l'ouvreur.

Ex. 2.5.1:3 Quelle est la redéclaration du répondant avec chacune des mains suivantes pour cette situation d'enchères?

	1 1 Ca 3 Tr	2 Passe Passe	3 2 Tr ?	4 Passe
a)	D 8 7 10 6 A D 5 4 R V 6 3	b) A R R 9 V 8 6 5 10 6 5 3 2	c) 10 8 6 A 9 5 A D 9 8 4 2	d) R D V A 10 9 5 A 10 9 7 5 2

RÉPONSES:

- a)** Il aurait été logique d'annoncer 2 SA dès le premier tour car la distribution est balancée. Cependant, le répondant n'est pas obligé de décrire la distribution balancée en priorité si son pointage est **réparti inégalement**, ou s'il veut **donner un fit**. Il n'y avait pas au moins 5 cartes à Carreau pour donner le fit à la mineure d'ouverture; la réponse à **2 Trèfles** est tout à fait correcte car elle ne signe pas une distribution débalancée (c'est l'annonce d'une *deuxième nouvelle couleur* ou la *répétition* qui donne ce sens).

Le soutien sans saut à Trèfle par l'ouvreur affirme un soutien au moins quatrième avec un pointage de 13 à 17 HL et il y a huit cartes minimum dans les mineures (main bicolore) sinon l'ouverture n'aurait pas pu être ce qu'elle est.

2.5 Redéclarations du répondant au 4^{ième} Tempo
«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

La main du répondant ne vaut que ce qu'elle prétend, aucun bonus (réévaluation) ne peut s'y ajouter. La distribution balancée du répondant et le pointage combiné qui oscille entre 25 et 29 HL donnent peu de marge de manœuvre pour espérer une manche en mineure. Le répondant peut **Passer** ou encore il peut annoncer un fit partiel à **3 Carreaux** ce qui enclenche alors une recherche d'une manche à Sans-Atout (*V. Ch. 3*). Une manche à Sans-Atout est très risquée malgré la possibilité que chaque joueur puisse posséder une main balancée parce que le pointage est concentré dans les mineures de chaque côté. Cette situation en est une de prudence.

- b)** Aucun fit en Majeure possible et l'ouvreur a donné un soutien simple à la *nouvelle couleur mineure au niveau 2*, il y a 12 points, la main est semi-balancée. Le fit est à 9 cartes mais sans puissance assurée, une Réévaluation abrégée, ou complète, ne permet pas d'accorder un bonus. Le **pointage combiné plancher** est de 25 HL, une manche à Sans-Atout est toujours possible; il faut enclencher une RECHERCHE dans ce sens. La *deuxième réponse* du répondant doit être **3 Carreaux** ce qui constitue non seulement une déclaration de fit à Carreau mais aussi à un moindre degré un arrêt de niveau 3 (*V. ss-th. 3.2*). Notez bien que le répondant n'a pas annoncé une deuxième nouvelle couleur (mais bien un soutien), il peut donc faire cette déclaration avec seulement 11-12 points. De plus, contrairement à un fit en Majeure, **il est permis de changer un fit en mineure** pour donner au partenaire le choix entre les deux fits **ou** sinon un contrat à Sans-Atout.
- c)** Pas fit en Majeure, 12 points, la main est distributive, ou non balancée. Après le soutien obtenu, le répondant peut réévaluer sa main et y ajouter un bonus d'au moins 2 PP. La manche en mineure est envisageable mais un soutien au niveau 4 en mineure est impératif pour la manche (en l'absence de compétition); la main doit donc avoir le pointage suffisant pour atteindre le niveau plancher de 28-29 points. La Réévaluation complète doit être employée ici pour définir précisément le potentiel de Puissance. Elle permet de jauger un pointage de 16 PP (10 PH non perdants + 1 pour le *9ième atout* + 1 *deux As* + 3 pour le singleton +1.5 pour le *doubleton ferme*). Le répondant est en droit de redéclarer **4 Trèfles** ce qui signifie une main réellement débalancée incompatible pour jouer à Sans-Atout et requérant la manche de la part de l'ouvreur **sauf** si sa main voit sa valeur réduite après Réévaluation.

2.5 Redéclarations du répondant au 4^{ième} Tempo
«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

- d) La main du répondant est maximale supérieure (16 HL) et après avoir reçu un fit du partenaire ayant au moins deux suites quatrièmes en mineure, le total combiné *plancher* des points est de 31 PP. Une Réévaluation a démontré qu'il y a 18 PP malgré un Valet perdant. Il faut inviter l'ouvreur au **chelem**. Ce sujet constitue un Chapitre en soi; sachez pour tout de suite qu'il existe trois modes de recherche de chelem. Le mode Standard est le mode *naturel* et consisterait à redéclarer **5 Trèfles**; le mode Contrôle et le mode Interrogatif sont les deux autres modes pour débuter la recherche d'un chelem; la convention *Blackwood* constitue la déclaration *officielle* de chelem affirmant que le niveau de pointage de 33 PP est atteint, qu'il y a connaissance des Contrôles de niveau 4 et d'un atout combiné ayant au moins deux Gros Honneurs. Toutes ces notions sont explicitées au **CHAPITRE 8** et ne seront donc pas abordées systématiquement dans le Chapitre en cours.

Il faut retenir les principes suivants.

PR. 2.5.1:1 MANCHE IMPÉRATIVE EN MINEURE APRES UN SOUTIEN AU NIVEAU 3

En l'absence de compétition des enchères, un joueur qui redéclare au niveau 4 en mineure après avoir reçu un soutien simple au niveau 3 ou à saut au niveau 3 affirme que le POINTAGE COMBINÉ PLANCHER atteint 28-29 HL/PP.

Le partenaire doit au minimum gager la manche au niveau 5 si la Réévaluation de sa main maintient sa valeur au niveau plancher de sa description.

Cette procédure n'est pas une banale politesse. Son but est de pouvoir dégager de l'espace pour permettre une invitation au chelem à un niveau **inférieure à 5** par le partenaire. Ceci constitue l'essence du Chapitre 8 sur la RECHERCHE DE CHELEM.

2.5 Redéclarations du répondant au 4^{ième} Tempo
«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

PRINCIPE 2.5.1:2 INVITATION NATURELLE AU CHELEM EN MINEURE

En l'absence de compétition des enchères, un joueur qui redéclare au niveau 5 en mineure après avoir reçu un soutien simple ou à saut au niveau 3 affirme que le *POINTAGE COMBINÉ PLANCHER* atteint 31 HL/PP. Le partenaire doit gager le chelem au niveau 6 avec un surplus de 2 points par rapport au pointage minimum décrit par ses enchères et un bon atout.

Plus spécifiquement, une INVITATION NATURELLE au chelem signale un pointage combiné de 31 HL/PP, trois Contrôles de niveau 4 dans les couleurs en dehors de l'atout et un atout qui peut être un peu faible.

Si vous n'utilisez pas les 3 modes de recherches de chelem, ne tenez pas compte autre mesure de la deuxième partie de ce Principe et utiliser la déclaration naturelle (niveau 5) pour inviter un chelem quand vous avez connaissance d'un fit valable et de 31 points.

Ex. 2.5.1:2 Quelle est la redéclaration du répondant avec chacune des mains suivantes pour cette situation d'enchères?

1	2	3	4
1 Pi	Passe	2 Tr	Passe
3 Tr	Passe	?	

- | | | | | | | | |
|----|--------------------------------------|----|--------------------------------------|----|--------------------------------------|----|-------------------------------------|
| a) | R 8
10 6
A 10 8 4
R V 6 3 2 | b) | R 8
10 6
A V 8 4
R V 10 3 2 | c) | D 10 7
A D V 4
R 5
D 10 8 3 | d) | D 10 7 5
A D V 4
A 6
D 7 2 |
|----|--------------------------------------|----|--------------------------------------|----|--------------------------------------|----|-------------------------------------|

RÉPONSES:

- a) Il n'y a qu'un soutien deuxième avec la Majeure d'ouverture, 12 points, aucun espace résiduel au niveau 1, la main est semi-balancée avec un danger évident à Coeur car l'ouvreur ne peut posséder plus de trois cartes à Coeur (sinon il aurait annoncé un

2.5 Redéclarations du répondant au 4^{ième} Tempo
«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

*deuxième nouvelle couleur moins chère pour décrire une main débalancée). La réponse 2 Trèfles affirme une main au moins intermédiaire (11 HL ou plus) qui est le plus souvent débalancée. L'ouvreur n'a pas répété sa couleur et sa main n'est pas balancée (5 cartes à Pique et au moins 4 cartes à Trèfle), le répondant n'a pas suffisamment de points pour espérer réussir une manche à Sans-Atout ou inviter à la manche en mineure, il doit **Passer** et laisser parler les adversaires.*

- b)** Cette main est presqu'identique sauf qu'elle vaut 14 points (13 PH dont le Complément et 1 PL). Cette fois le pointage combiné garantit un minimum de 27 HL, le calcul de la marque est ainsi fait qu'il est recommandé de convertir le plus souvent possible les contrats **partiels** en mineure pour un contrat à Sans-Atout lorsque le pointage combiné *plancher* oscille entre 26 et 28 points. Le répondant pourrait très bien déclarer **3 SA** mais ce serait un manque de technique car il y a encore de l'espace disponible pour redéclarer. Cet espace disponible doit toujours être utilisé pour faire une RECHERCHE DE CONTRAT À SANS-ATOUT; cette technique constitue le **Thème 3.2**. Ainsi, le répondant doit préférablement redéclarer **3 Carreaux** pour affirmer la possession d'une main maximale (V. **Thème 3.1** «*La déclaration de manche par le répondant*» et le **Pr. 2.2:2.E**). Cette enchère possède donc une double signification, soit: le pointage est au moins maximum et le contrat vise la manche à Sans-Atout versus contrat partiel en mineure. Ainsi, si l'ouvreur n'arrête pas la couleur non annoncée, il redéclarera l'atout à Trèfle pour éviter un *contrat-piège* à Sans-Atout ou acceptera le contrat à Carreau en *Passant*.
- c)** Il y a un soutien troisième pour la Majeure de l'ouvreur et 14 points, la manche en Majeure est généralement assurée; de nos jours il ne faut plus se précipiter pour bloquer les enchères aux adversaires car cela peut faire perdre l'opportunité de trouver des contrats de chelem et prive l'équipe d'informations judicieuses lorsque les adversaires entrent en compétition. Cette règle est bien connue et maintenant standardisée (V. **Pr. 2.3.3:4**) : *le RÉPONDANT qui possède une main maximale et un soutien troisième pour la Majeure d'ouverture doit d'abord annoncer une NOUVELLE COULEUR AU NIVEAU 2 et donner le fit en MAJEURE lors de sa redéclaration* (deuxième réponse). Ici, le répondant redéclare **4 Piques**.

2.5 Redéclarations du répondant au 4^{ième} Tempo
«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

- d) Le soutien à Pique est encore meilleur ici et la main vaut 15 HL; il y a 3 points perdants mais le fit est à 9 cartes et il y a un doubleton contenant un As. Une Réévaluation complète lui conserve effectivement son statut de main **maximale supérieure**. Il ne faut évidemment pas donner le fit à la première enchère, d'où l'annonce d'une *nouvelle couleur au niveau 2* au premier tour.

Notez bien, lorsque cette *nouvelle couleur est une mineure*, elle **ne doit pas** contenir obligatoirement **4 cartes**; MAIS CE N'EST PAS LE CAS SI LA NOUVELLE COULEUR EST UNE MAJEURE, CAR CELA EXIGE TOUJOURS LA PRÉSENCE DE **CINQ CARTES** POUR ÊTRE ANNONCÉE EN RÉPONSE AU NIVEAU 2 TANT AU PREMIER QU'AU DEUXIÈME TOUR ET EN PRÉSENCE OU NON DE COMPÉTITION DES ENCHÈRES.

Le PCP est de 28-29 HL/PP. Cependant, la redéclaration du répondant ne peut pas être annoncée ici **sous le niveau de la manche**, c'est-à-dire à **3 Piques** car il n'y a **PAS DE SAUT** évident d'enchères. Voir la convention du **SOUTIEN FORCING** au **Pr. 2.3.3:4** (page 56) et au **Thème 3.3 et 3.5**. Il n'est pas recommandé d'inviter au chelem en mode Standard ou en mode Contrôle de niveau 4 car le PCP doit être de 31 HL/PP. Il faut déclarer la manche au niveau 4, soit **4 Coeurs**.

Ces huit exemples donnent un aperçu très net de l'importance de la REDÉCLARATION tant de l'ouvreur que du répondant.

Les différentes éventualités, de *deuxième réponse* du répondant et leur signification lorsque la redéclaration de l'ouvreur est un **soutien** pour la NOUVELLE COULEUR AU NIVEAU 2, sont regroupées dans le tableau qui suit.

2.5 Redéclarations du répondant au 4^{ième} Tempo
 «Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

**TABLEAU 2.5.1:2 4^{ième} TEMPO après un soutien par l'ouvreur
 à la NOUVELLE COULEUR MINEURE au niveau 2 sans saut**

<u>OUVREUR</u>			<u>RÉPONDANT</u>		
1 ^{er} tour: 1 Co ou 1Pi			2 Tr ou 2 Ca		
2 ^{ième} tour: soutien			?		
Soutien de l'ouvreur			2^{ième} Annonce du répondant		
Type	pointage (HL)	enchère	pointage (HL)	déclaration	
simple	13 à 17	3 Tr, 3 Ca	11–12	Passe si 11 à 14 PP	
				4 Tr, 4 Ca si 15–16 PP	
			13–14	soutien en majeure à 4	
				recherche pour 3 SA	
				Passe si PP = 13 ou moins	
				4 Tr, 4 Ca si 14 PP et Non Vuln.	
				4 Tr, 4 Ca si 15–16 PP	
				invite au chelem si PP = 17+	
			15–16	soutien <i>forcing à 3 en maj.</i>	
				recherche pour 3 SA	
à saut	18 à 21	4 Tr, 4 Ca		Passe si 13 PP ou moins	
				4 Tr, 4 Ca si = 14–16 PP	
				invite au chelem si 17PP et +	
		11–12	4 Tr, 4 Ca si 11–12 PP		
			invite au chelem si 13PP et +		
		13–14	invite chelem en majeure		
			invite chelem en mineure ou à SA avec 13–14 PP		
		15–16	déclare chelem en majeure déclare chelem en mineure ou à Sans-Atout		

2.5 -123

2.5.2 L'OUVREUR REDÉCLARE APRÈS UN SOUTIEN DU RÉPONDANT

2.5.2.1 Quand l'ouverture est en mineure

Examinons d'abord le contexte.

Ex. 2.5.2.1:1	1	2	3	4
a)	1 Tr 3 Tr	Passe ...	2 Tr ...	Passe ...
b)	1 Ca 4 Ca	Passe ...	2 Ca ...	Passe ...
c)	1 Ca 5 Ca	Passe ...	3 Ca ...	Passe ...
d)	1 Ca 2 Co	Passe ...	2 Ca ...	Passe ...
e)	1 Ca 4 Co	Passe ...	2 Ca ...	Passe ...

L'ouvreur qui redéclare au niveau 3, c'est le cas de l'**exemple a)**, après avoir reçu un soutien à sa couleur d'ouverture mineure affirme obligatoirement une main maximale de 18-21 HL démontrant un intérêt pour la **manche à Sans-Atout** et éventuellement en mineure.

Une répétition au niveau 4 par l'ouvreur, voir l'**exemple b)**, affirme que le niveau *forcing* (22 PP + 6 HL du répondant) est atteint ce qui impose la **manche en mineure** car la main est TRÈS DISTRIBUTIVE.

Les **exemples c) et e)** représentent une invitation au chelem en mineure, cela est exposé au Chapitre 8.

2.5 Redéclarations du répondant au 4^{ième} Tempo

«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

L'**exemple d)** représente une recherche de contrat à Sans-Atout décrivant une main maximale et une couleur troisième à Coeur avec 2 GH ou quatrième avec 1 GH..

En l'absence d'intervention, toute redéclaration après une enchère laissant le partenaire *libre* de redéclarer (répondre) doit avoir un sens logique. Il y a deux grandes raisons qui peuvent expliquer pourquoi son équipier peut faire une redéclaration d'apparence **inutile**. Il y a d'abord des raisons **informatives** (résolution moyenne) qui invite à la manche ou au chelem; le partenaire n'est donc pas obligé de continuer les enchères. Il y a aussi des raisons **impératives** (résolution basse) qui obligent une réponse du partenaire pour permettre de redéclarer au tour suivant ou qui recommandent de décrire la main tant que le niveau de la manche n'est pas atteint.

D'une manière concise, toute enchère doit être **pertinente**, c'est-à-dire avoir une **raison d'être**. Il est inutile et même néfaste de déclarer tout simplement parce qu'il y a de l'espace disponible dans le but d'approuver ou de confirmer la décision qui vient d'être prise.

Le tableau suivant donne une vue d'ensemble des différentes situations reliées à ce contexte d'enchères.

Les principes demeurent identiques qu'il y ait répétition par l'ouvreur ou par le répondant après un soutien donné en mineure par le partenaire (V. **Pr. 2.5.1:1** et **2.5.1:2**). Il faut ajouter le **pointage plancher** du partenaire à notre pointage pour établir le PCP et par conséquent le niveau de l'enchère à annoncer; ce qui permet alors au partenaire d'ajouter son surplus s'il y a. Et les enchères s'arrêtent quand il n'y a plus de surplus à ajouter tout en tenant compte de la valeur requise pour le contrat annoncé, soit 26 pour une manche à Sans-Atout, 28-29 pour une manche en mineure ...

2.5 Redéclarations du répondant au 4^{ième} Tempo
 «Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

TABLEAU 2.5.2:1 4^{ième} TEMPO après un RESOUTIEN ou une NOUVELLE COULEUR par l'ouvreur

Ouvreur	Répondant
1^{er} tour: 1 Tr ou 1 Ca	soutien simple à 2 Tr ou 2 Ca ou à saut à 3 Tr ou 3 Ca
2^{ième} tour: <i>RESOUTIEN</i> ou <i>nouvelle couleur</i>	?

Réponse de l'ouvreur au soutien		2^{ième} Annonce du répondant	
soutien simple du répondant à 2 Trèfle ou à 2 Ca = main minimale			
répétition par l'ouvreur	pointage(PP)	pointage(PP)	déclaration
sans saut: 3 Tr ou 3 Ca	18–21	6 à 8	Passe
		9–10	manche à 5 Tr ou 5 Ca
avec saut: 4 Tr ou 4 Ca	22–23*	6 à 8	manche à 5 Tr ou 5 Ca
		9–10	invite chelem en mode contrôle
soutien à saut du répondant à 3 Trèfle ou à 3 Ca = main intermédiaire			
répétition par l'ouvreur	pointage(PP)	pointage(PP)	déclaration
sans saut: 4 Tr ou 4 Ca	17–18	11–12	manche à 5 Tr ou 5 Ca
		13–14*	invite chelem en mode contrôle
avec saut: 5 Tr ou 5 Ca	19 ou plus*	11 et plus	déclare chelem à 6 si bon atout
soutien du répondant au niveau 2 ou 3 et nouvelle couleur de l'ouvreur			
nouvelle couleur	pointage(PP)	pointage(PP)	déclaration
avec ou sans saut au niveau 2 ou 3	18–21 avec soutien simple	6 à 8	recherche pour 3 SA ou fit partiel
		9–10	recherche pour 3 SA ou manche à 5 Tr ou 5 Ca
	15–17 soutien à saut	11–12	recherche 3 SA ou fit partiel
		13–14*	recherche 3 SA ou 5 Tr ou 5 Ca

*main réévaluée

2.5 Redéclarations du répondant au 4^{ième} Tempo

«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

Pour éviter beaucoup de confusion concernant la redéclaration du répondant, il y a deux faits déjà mentionnés qui doivent attirer votre attention.

En l'absence de compétition dans les enchères, l'ouvreur qui redéclare une *NOUVELLE COULEUR À SAUT* décrit une main de catégorie **MAXIMALE** (18 à 21 HL) même si l'enchère de son **répondant** est la **cause du saut d'encheres**. Le saut d'encheres pour la redéclaration de l'**OUVREUR** se définit strictement par rapport à sa propre couleur d'ouverture. Comme par exemple:

1	2	3	4
1 Co	Passe	2 Ca	Passe
3 Tr ↔ décrit un pointage maximum car il y a saut!			

La deuxième remarque concerne le **SOUTIEN À SAUT** de la couleur d'ouverture par le répondant à la première enchère. Cette réponse décrit un soutien assurant un fit à **8** cartes et une main intermédiaire (11-12 HL) pour une ouverture en couleur **Majeure** (*limite inférieure*) et 11 à 14 HL ou PP si le soutien à saut est donné en couleur **mineure**.

Ainsi, devant un soutien à saut en mineure, l'ouvreur qui répond une *nouvelle couleur* au niveau 3, comme dans l'exemple suivant:

1	2	3	4
1 Tr	Passe	3 Tr	Passe
3 Ca, 3 Co ou 3 Pi ↔ manche assurée et un intérêt pour le SA;			

Il devient évident qu'il serait inutile pour l'ouvreur de déclarer une *nouvelle couleur plus chère* (Inversé) car le fit en Majeure est impossible vu que le répondant n'a pas déclaré de couleur Majeure lors de sa réponse. La seule signification logique pour une *nouvelle couleur au niveau 3 par l'ouvreur après un fit* est l'enclenchement du processus de **transformation** d'un contrat en mineure pour une manche à Sans-Atout. Cela signifie que l'ouvreur garantit un PCP (Pointage Combiné Plancher) de 26 HL.

En termes clairs, il n'est pas obligé de posséder une main maximale (mais plutôt **15 à 17 points**) CAR IL NE S'AGIT PAS D'UN *INVERSÉ* OU D'UNE *ENCHÈRE À SAUT*.

2.5 Redéclarations du répondant au 4^{ième} Tempo

«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

Donner une plus large signification aux règles élémentaires en pensant simplifier les choses produit exactement l'effet au contraire. Il faut se demander alors la question suivante.

Comment le répondant annonce-t'il un **SOUTIEN EN MINEURE** avec une main maximale (13 et plus) **sans déclarer au-dessus du niveau 3** afin de pouvoir éventuellement convertir le contrat à Sans-Atout?

Car un répondant qui déclarerait un soutien au niveau 4, en mineure particulièrement, dès sa première enchère ferait un coûteux gaspillage d'espace étant donné qu'un contrat en mineure au niveau 4 donne une marque très faible par rapport à un contrat de manche à Sans-Atout.

La solution à ce dilemme passe par une règle simple et très dynamique trop souvent mal employée parce qu'elle semble coercitive. L'intégration de cette règle dans un système exige une planification précise avec d'autres règles (**Pr. 2.2:2** à l'item .C et .F) pour exploiter le dynamisme qui en résulte.

Autrement dit, il ne faut pas essayer d'échapper aux règles de base (en créant des règles *cas par cas*) mais plutôt se servir de la **logique** pour améliorer le potentiel descriptif du langage *régulier*.

Cette règle *tremplin* vous a déjà été énoncée à l'item .E du **Pr 2.2:2**. C'est l'annonce d'une **DEUXIÈME NOUVELLE COULEUR PAR LE RÉPONDANT**. Il s'agit d'une enchère à résolution très basse et absolument **impérative pour la manche** où le répondant garantit la possession d'une main de catégorie au moins maximale, et généralement non balancée. La logique de cette règle est évidente d'emblée mais il est surprenant de voir comment il est tentant de ne pas s'y soumettre le moment venu!

Il faut regarder cette règle comme une des clés de voûte du langage élaboré des enchères. Prenez donc la bonne habitude de ne jamais y déroger, ainsi qu'aux règles associées (**Pr. 2.2:2**) et vous pourrez jouer avec brio les mains maximales et fortes tout en conservant votre calme.

2.5 -128

2.5 Redéclarations du répondant au 4^{ième} Tempo

«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

2.5.2.2 L'ouvreur redéclare après un soutien à la Majeure d'ouverture

Il est nécessaire de bien comprendre pourquoi on accorde plus d'importance aux couleurs Majeures par rapport aux couleurs mineures.

D'abord, il y a le *CALCUL DE LA MARQUE* qui donne un plus grand intérêt au fit en Majeure en accordant une **PRIME DE MANCHE** pour un contrat de 10 levées, au lieu de 11 levées comme c'est le cas pour un contrat en mineure.

Ensuite, le Pique et le Coeur sont placés **plus hauts** dans l'échelle des enchères. Il s'ensuit que leur **CHERTÉ** respective est supérieure à celle du Carreau ou du Trèfle. Cette caractéristique offre un avantage indéniable au plan des communications en permettant de rafler plus facilement et plus souvent les contrats par rapport aux contrats en mineure.

Il y a deux conséquences à cet état de fait. Oui, les contrats en Majeure sont **plus faciles à trouver** parce que ces couleurs l'emportent sur les couleurs mineures pour des mains de valeurs identiques. Et, surtout, même si le calcul de la marque semble favoriser les couleurs Majeures, la marge de manœuvre pour réussir à jouer au-dessus de la moyenne est **plus étroite** étant donné que les enchères débutent à un niveau plus élevé.

Ce qu'il faut comprendre avec les couleurs Majeures, c'est qu'il faut **savoir économiser davantage l'espace dans l'échelle des enchères** si l'on veut se démarquer de la moyenne. Concisément, il est encore plus important d'avoir un bon système d'enchères même si les couleurs Majeures permettent de remporter plus facilement les contrats au plan des enchères.

Dans cet optique, il est indispensable d'utiliser le **Principe 2.3.3:4**; p. 56; concernant la **PRIORITÉ AU FIT EN MAJEURE ET SES RÈGLES** pour maximiser les gains que l'on peut faire; c'est l'essence du bridge compétitif.

Pour plus de clarté et éviter la redondance, retourner voir au besoin les exemples de situations d'enchères, au point **2.3.3**, où le **RÉPONDANT** déclare un **SOUTIEN** à la couleur d'ouverture Majeure. Vous constaterez que la *deuxième réponse* du répondant dans ce contexte est liée directement à la signification de sa première réponse.

2.5 Redéclarations du répondant au 4^{ième} Tempo
 «Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

Les exemples suivants exposent des situations régulières et courantes. Le *décodage* doit tenir compte du moment où est accordé le fit. Un fit annoncé après une *nouvelle couleur au niveau 1* (*Convention 3.4*) décrit un soutien quatrième pour un **fit à 9 cartes**.

Tandis que s'il est déclaré après l'annonce d'une *nouvelle couleur au niveau 2*, le fit est QUATRIÈME quand il est décrit à **saut** sous le niveau de la manche (*soutien forcing*).

Ex. 2.5.2.2:1 Fit régulier, fit partiel invitatif, appui fort, soutien forcing...

	1	2	3	4
a)	1 Co	Passe	2 Co	Passe
	3 Co	Passe	4 Co ou Passe	...
b)	1 Co	Passe	1 SA	Passe
	2 Ca	Passe	2 Co (<i>Appui fort; 8 à 10 HL=10-12PP</i>)	
			3 Co (<i>fit limite sup.; 11-12 HL=13-14PP</i>)	
c)	1 Co	Passe	2 Ca	Passe
	3 Ca	Passe	3 Co (<i>Invitatif, fit partiel, 11-12 HL</i>)	
			4 Co (<i>fit régulier à 3 .; 13 à 16 HL</i>)	
d)	1 Co	Passe	2 Tr	Passe
	2 Pi	Passe	3 Pi (<i>Invitatif, fit à 2 cartes, 11-12 HL</i>)	
			4 Pi (<i>fit à 2-3 cartes; 13 à 16 HL</i>)	
e)	1 Co	Passe	1 Pi (ou 1SA)	Passe
	2 Ca	Passe	3 Co (<i>forcing, fit à 4c.; 15 HL/PP et +</i>)	
			4 Pi (<i>fit régulier 3 cartes; 13 à 16 HL</i>)	

Les notions explicatives ont été introduites au Principe **2.3.3:4** et seront étudiées plus en profondeur aux points **3.4** et **3.5** respectivement.

2.5.3 La clé pour conclure les enchères : la « Résolution »

INTRODUCTION

Les enchères ne peuvent monter indéfiniment ou sans raison. Est-il possible de déterminer rationnellement et logiquement quand doivent s'arrêter les enchères?

La réponse est positive mais il faut comprendre le potentiel descriptif intrinsèque des enchères. Il y a un concept qui permet de donner aux enchères une *valeur vectorielle* afin de voir la direction (potentiel) dans laquelle les communications se dirigent. C'est la notion de *résolution* d'une enchère!

L'approche moderne consiste à communiquer de manière progressive; cela fait en sorte qu'il arrive fréquemment que la recherche d'un contrat se déroule au-delà de la redéclaration du répondant (4^{ième} tempo ou *deuxième réponse*). Cette conséquence a un but très précis. C'est de **créer des nouveaux et nombreux contextes d'enchères** afin d'y associer un NOMBRE EXPONENTIELLE DE DESCRIPTIONS.

Par conséquent, il devient essentiel de développer un langage permettant **d'économiser l'espace** dans l'échelle des enchères afin de pouvoir communiquer le plus précisément possible dès le premier tempo.

Il ne peut donc plus être question d'employer la tactique démodée du "*capitaine*". Ce concept implique un bridge basé sur la personnalité et l'intuition. On ne peut pas vraiment parler d'un langage élaboré avec ce style d'approche.

La **clé** d'un vrai langage, c'est d'être conscient que ce sont les "circonstances" (contextes d'enchères) qui permettent de déterminer qui doit prendre la décision. En clair, **c'est le message de l'enchère elle-même qui est prioritaire et non celui qui l'envoie!**

2.5 -131

2.5 Redéclarations du répondant au 4^{ième} Tempo

«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

LE CONCEPT DE RÉSOLUTION

L'enchère est un message qui est expédié sur un support, l'échelle des enchères. Ce *milieu de transport* a non seulement la propriété de véhiculer un **CONTENU** au message (dans le sens de description) mais il impose aussi une orientation (dans le sens de direction)!

En termes mathématiques, on dirait qu'une ENCHÈRE est une **entité vectorielle**.

À chaque déclaration, il faut réfléchir à la nature bi-dimensionnelle de l'enchère avant d'annoncer. Ce n'est pas tout d'informer ou d'être informé par des messages, encore faut-il savoir dans quelle proportion l'information nous est parvenue (c'est le principe de la *communication par paquets* qui est employé sur le Net). Ce degré d'information d'un message s'appelle la **RÉSOLUTION**.

Par exemple, l'annonce *1 Coeur* ne veut rien dire si vous ne la situez pas dans son contexte. Cela peut être une enchère d'ouverture, de défense ou de réponse. Si c'est une enchère de *réponse*, sa *description* informe que la main du répondant détient au moins 4 cartes à Coeur et au moins 6 points. Sa résolution est *basse* et n'engage pas l'équipe dans un contrat définitif; logiquement, l'ouvreur doit redéclarer pour un tour même s'il est possible que la main du répondant ne contienne rien de plus.

C'est à la fois le **contexte** et la **nature** de l'enchère qui permettent d'attribuer la potentiel résolutif de celle-ci. Par exemple, une réponse sans saut *obligée* est moins incitative (résolution à tendance élevée) qu'une réponse donnée *librement* ou avec saut (résolution à tendance basse). Par la suite, la redéclaration du *receveur* prendra une sens encore plus spécifique au plan descriptif et résolutif.

Une décision finale établissant le contrat ou exigeant davantage d'informations peut être prise par le joueur qui constate que l'enchère du partenaire porte un message directionnel à sens unique (*aller simple*), c'est-à-dire dont la résolution est élevée. Inversement, si le message de l'équipier est de type *aller-retour* (résolution basse), il faut se garder de prendre sur soi la décision finale; il faut plutôt décrire sa main au bénéfice du partenaire.

2.5 Redéclarations du répondant au 4^{ième} Tempo

«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

En résumé, il faut se représenter mentalement le sens **descriptif** d'une enchère comme le **CONTENU** (distribution et pointage) et le sens **résolutif** comme le **CONTENANT** (qui peut être petit ou grand; et peu rempli, à moitié ou plein).

La signification d'une enchère repose donc sur des connaissances **absolues** (la *DESCRIPTION*) et **relatives** (la *DIRECTION*).

Plus le pointage global est faible, plus le contenant est petit, donc *plus vite il se remplit* (la résolution devient élevée). À l'inverse, plus il y a de points, plus *le contenant tarde à se remplir* et plus la résolution d'une enchère demeure basse.

Il s'agit donc bien d'un processus dynamique où la notion de *chef* est tout simplement inutile.

PRINCIPE 2.5.3:1 LA RÉSOLUTION D'UNE ENCHÈRE EST RELATIVE

Le sens directionnel, ou résolution, est une notion qu'il faut toujours relativisée en fonction du *pointage combiné total possible*.

Plus ce dernier augmente, plus la résolution demeure basse; ce qui donne un sens *ALLER-RETOUR* au contexte malgré que les enchères puissent être très définies.

Donc, il n'y a pas que les enchères indéfinies, ou impératives (*pour un tour ou pour la manche*), qui sont à résolution basse.

Lorsque le *pointage combiné total possible* est évalué comme faible ou précisé, tout enchère prend un sens *ALLER-SIMPLE* car la résolution s'élève rapidement (*UN PLUS PETIT CONTENANT SE REMPLIT PLUS RAPIDEMENT*).

D'une manière plus concrète, examinons les situations suivantes.

2.5 Redéclarations du répondant au 4^{ième} Tempo
 «Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

Ex. 2.5.3:1

	1	2	3	4
	1 Ca	Passe	1 Pi	Passe
	2 Tr	Passe	?	...
b)	1 Ca	Passe	1 SA	Passe
	2 Tr	Passe	?	...

Il y a une différence fondamentale entre les deux exemples. Au plan pratique, vous êtes, ici, le répondant; votre partenaire a ouvert les enchères. Vous avez répondu une *nouvelle couleur impérative pour un tour* en **a)**. Et en **b)**, vous avez décrit une main minimale en une seule enchère.

En **a)**, votre partenaire est *obligé* de vous répondre et il déclare *une nouvelle couleur moins chère* pour décrire une main bicolore et minimale; cette enchère *obligée* est une description d'une précision moyenne (le pointage et la distribution pourrait être détaillés davantage); sa résolution est moyenne (l'ouvreur peut avoir entre 13 et 17 HL) tout en étant pas une véritable enchère invitative.

Vous ne devez répondre seulement que si vous avez quelque chose à rajouter. L'annonce de votre part d'un soutien simple à Carreau prendrait un sens résolutif élevé; par contre un fit au niveau 3 à Trèfle ou une *deuxième nouvelle couleur* (Coeur) affirmerait une main maximale ce qui décrirait un potentiel résolutif faible. L'ouvreur pourrait redéclarer sur un soutien de votre part en vue de choisir un contrat à Sans-Atout, ou Passer pour un parti et même gager la manche en mineure; tandis qu'il serait obligé de déclarer suite à l'annonce d'une *nouvelle couleur*. Comme vous le constatez, le sens résolutif d'une enchère permet de jauger avec précision le bien-fondé d'une redéclaration.

En **b)**, votre partenaire était *libre* de répondre et il annonce malgré tout une *nouvelle couleur moins chère*. Pourquoi alors a-t'il redéclaré ? Votre réponse avait une résolution moyenne à élevée. Il faut réfléchir, l'ouvreur a une main minimale bicolore et il sait qu'il y a de bonnes chances que les adversaires entrent dans les enchères et il vous donne le choix entre deux fits sachant que la *première couleur* de l'ouvreur est plus souvent de meilleure qualité et que vous avez au moins sept cartes en mineure. Toute redéclaration de votre part ne risque pas d'emballer l'ouvreur car il sait que votre main est limitée vu que votre

2.5 Redéclarations du répondant au 4^{ième} Tempo
«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

contenant est petit, c'est-à-dire que vous avez peu de valeurs mais que le *contenu* est quelque peu vague (la distribution peut être balancée ou non balancée). Cette combinaison donne une résolution moyenne qui autorise l'ouvreur à redéclarer même avec une main minimale de 13 à 17 HL (résolution moyenne).

Ainsi, le sens directionnel de **RÉSOLUTION MOYENNE** englobe le concept d'une *enchère invitative* (ce concept est plus restrictif); il est plus juste de parler d'enchère **informative**.

La SECTION PRATIQUE qui suit va mettre en lumière l'ensemble des règles et principes composant la syntaxe d'un véritable langage élaboré des enchères. Par la suite, il deviendra beaucoup plus aisément de comprendre pourquoi et comment la COMPÉTITION DES ENCHÈRES fait partie intégrante des communications et constitue le *vrai* bridge.

2.5 Redéclarations du répondant au 4^{ième} Tempo
«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

SECTION PRATIQUE 2.5

Ex. 2.5:1 Quelle est la réponse ainsi que la redéclaration du répondant pour cette situation d'enchères avec chacune des mains suivantes?

	1	2	3	4
	1 Tr	Passe	?	Passe
	2 Co	Passe	?	...
a)	R V 7 5 10 9 7 6 ---	D 8 7 5 R 9 7 6 4	A 10 9 8 2 V 8 6 4 R 5	D 10 7 5 A V 10 4 3 R 7 6
	D V 6 3 2	R 10 6 2	D 3	D

RÉPONSES:

- a)** Pas de soutien en Majeure, 8 points, il reste de l'espace disponible au niveau 1 dont le but est de prioriser la description d'une suite majeure. Il faut d'abord déclarer **1 Cœur**, et surtout ne pas donner le soutien à Trèfle malgré qu'il y ait un fit assuré à 8 cartes.

Au deuxième tour, l'ouvreur annonce un soutien simple qui est une enchère à résolution moyenne à élevée, donc à la fois *informative* et *finale*, décrivant une main de 13-17 HL avec un soutien au mieux quatrième à Cœur.

Une Réévaluation est possible, la main vaut maintenant 10 PP si l'on utilise la Réévaluation abrégée; incidemment, une Réévaluation complète bien faite donne exactement le même pointage de Puissance. Donc le répondant peut **Passer** pour sa deuxième enchère. Avec un point de plus, il aurait fallu donner un *RESOUTIEN* à au niveau 3 pour *informer* (résolution moyenne) l'ouvreur d'une possibilité de manche advenant que sa main se réévaluerait à au moins 15-16 PP.

2.5 Redéclarations du répondant au 4^{ième} Tempo
«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

- b) Pas de soutien en Majeure, 8 points, il reste de l'espace disponible au niveau 1 dont le but est de prioriser la description d'une suite majeure. Il faut d'abord déclarer **1 Coeur**.

Au deuxième tour, l'ouvreur annonce un soutien simple qui est une enchère plutôt *finale* (résolution moyenne à élevée) décrivant une main de 13-17 HL avec un soutien au plus quatrième à Coeur.

La main du répondant peut se bonifier à 10 PP par la Réévaluation abrégée mais une véritable réévaluation complète (V. point 2.7) toise cette main à 11 PP précisément. L'enchère de l'ouvreur est *finale* dans son *SENS DIRECTIONNEL*; une résolution élevée signifie *pas de billet de retour* pour le partenaire, il doit s'assumer seul! Sauf que le pointage de l'ouvreur oscille entre $\frac{1}{2}$ à $1\frac{1}{2}$ unités (V. **Graphique 2.1**). Le répondant possède une main de 2 unités qui laisse entrevoir la possibilité d'une manche à Coeur. Il peut et doit redéclarer à **3 Coeurs** qui est une enchère à résolution moyenne malgré sa spécificité car le Pointage Combiné Plancher (PCP) démontre que le *contenant est possiblement non rempli*. Ce type d'enchère redonne toute latitude à l'ouvreur pour conclure en déclarant la manche à *4 Coeurs* si la Réévaluation de sa main lui accorde au moins 15-16 PP ou, dans le cas contraire, de *Passer*.

Ainsi, lorsque le pointage global s'accroît (*contenant plus grand*), il devient possible de reconsidérer une enchère à résolution élevée comme une enchère informative (résolution moyenne). Le sens directionnel, ou résolution, est une notion qu'il faut toujours relativisée en fonction du **pointage combiné total possible**.

- c) Pas de soutien en Majeure, 11 points, il reste de l'espace disponible au niveau 1 et il y a deux Majeures annonçables. Cette main est de CATÉGORIE INTERMÉDIAIRE et ne permettra pas l'annonce du Pique au deuxième tour en tant que *nouvelle couleur* malgré la présence des cinq cartes parce que l'annonce d'une deuxième nouvelle couleur par le répondant affirme un pointage au moins **maximum** (V. **Tableau 2.2:1 et Pr. 2.2:2D et E**). Le répondant doit choisir d'annoncer **1 Pique** au premier tour et, malgré les points perdants, le pointage total permettra de répéter éventuellement cette couleur au tour suivant.

2.5 Redéclarations du répondant au 4^{ième} Tempo
«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

Au deuxième tour, l'ouvreur annonce une *nouvelle couleur plus chère* (Inversé) ce qui est une enchère *impérative pour la manche* (résolution basse) décrivant une main maximale de 18-21 HL avec une suite au plus quatrième à Coeur.

La main du répondant se doit d'être réévaluée à la baisse d'un point à cause du faible soutien et des points perdants; le PCP s'établit à 18 + 10 pour un total de 28 HL. Même si l'ouvreur possédait le maximum possible, soit un surplus de 2-3 points, le total serait inférieure à 33 points. La redéclaration du répondant doit donc terminer les enchères (résolution élevée); il déclare donc la manche à **4 Cœurs**; toute autre enchère ferait continuer les enchères vers un chelem ou vers un contrat à Sans-Atout.

- d) Pas de soutien en Majeure, 13 points, il reste de l'espace disponible au niveau 1 et il y a deux Majeures annonçables. Cette main de répondant est de CATÉGORIE MAXIMALE et permettra au deuxième tour l'annonce du Coeur grâce à la présence des cinq cartes; l'annonce d'une deuxième nouvelle couleur par le répondant affirmera par le fait même un pointage au moins maximum (V. **Tableau 2.2:1** et **Pr. 2.2:2.5**). Le répondant doit choisir d'annoncer **1 Pique au premier tour**.

Au deuxième tour, l'ouvreur annonce une nouvelle couleur plus chère (Inversé), le Coeur, ce qui est en soi une enchère *impérative pour la manche* (résolution basse: *le contenant est grand et peu rempli*) décrivant une main maximale de 18-21 HL avec une suite au plus quatrième.

Il y a maintenant un fit à 8 cartes à Coeur. La main du répondant se doit d'être réévaluée. Malgré la Dame perdante, cette main conserve sa valeur, elle vaut 14 PP (V. au point **2.7**). Le pointage combiné *plancher* s'établit à 18 + 14 pour un total de 32 PP. Dans le cas où l'ouvreur posséderait le maximum possible, soit un surplus de 2-3 points, donc 20-21 PP, le total atteindrait la zone du chelem soit 33 à 35 points. Le sens directionnel (résolution) de la redéclaration du répondant doit clairement indiquer à l'ouvreur qu'il doit s'impliquer davantage dans les enchères. De nombreuses options sont possibles, la meilleure et la plus simple consiste à inviter en mode Standard, soit **5 Cœurs**. Cette invitation décrit très bien le *CONTENU* (le fit et le pointage de 13-14) et le *CONTENANT* (pas encore plein). Noter que l'enchère 4 SA ne serait pas *Blackwood* mais plutôt Invitative au chelem à Sans-Atout.

2.5 Redéclarations du répondant au 4^{ième} Tempo
«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

Ces quatre exemples courants montrent bien à quel point il est possible de raisonner toutes les réponses (de l'ouvreur et du répondant) avec des **règles logiques et sensées**. Au départ, cela peut sembler compliqué mais à la longue le jugement s'exerce de manière naturelle ce qui réduit grandement l'emploi de conventions pointues ou arbitraires lors des premières enchères.

Ex. 2.5:2 Quelles sont les enchères pour les deux premiers tours à la fois pour l'ouvreur et le répondant?

<u>OUVREUR</u>	<u>RÉPONDANT</u>
A R D 5 2	10 6
R 10 6 3	A D 4 2
D 8	R D 9 5
D V	V 5 4

PREMIER TOUR:

L'ouvreur débute les enchères en annonçant **1 Pique**.

Le répondant n'a pas de fit en Majeure, sa main contient 12 points, l'espace disponible au niveau 1 permet d'annoncer à Sans-Atout; sa main est balancée mais la répartition du pointage est concentrée dans 2 couleurs seulement. Le répondant n'est pas en devoir de décrire prioritairement sa distribution comme c'est le cas pour la redéclaration de l'ouvreur. Sa réponse est donc **2 Carreaux**. L'ouvreur sera obligé de redéclarer et le répondant pourra éventuellement préciser que sa main se limite à la catégorie intermédiaire et possède une distribution relativement balancée.

DEUXIÈME TOUR:

Aucun fit en Majeure en vue, l'ouvreur a une main de 18 HL semi-balancée, l'espace au niveau 1 est comblé, il doit décrire sa distribution en tenant compte de la réponse du partenaire qui, sur ce point, donne peu de précision (résolution très basse). L'ouvreur évalue le PCP à 18 + 11; la manche est garantie. Il doit décrire sa main et non conclure le contrat. L'annonce d'une *nouvelle couleur moins chère à saut*, donc

2.5 Redéclarations du répondant au 4^{ième} Tempo
«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

3 Coeurs, décrit, en plus de la distribution non balancée, un pointage maximum ce qui donne à cette enchère un sens directionnel *aller-retour* (résolution basse) affirmant que «*TOUT N'A PAS ENCORE ÉTÉ DIT*». L'annonce de la *cinquième couleur*, soit 2 SA à saut aurait pu être acceptable si la couleur à Trèfle avait contenu une troisième carte ou deux levées gagnantes.

Le répondant a un soutien quatrième pour la deuxième Majeure de l'ouvreur. La Réévaluation conserve tout au plus le même pointage de 12 HL ou PP; le fit doit être donné spécifiquement à Coeur sinon ce serait la première couleur qui serait agréée par défaut comme atout en cas de recherche de chelem (V. **Ch. 8**). Le pointage combiné *plancher* (18 + 12) permet d'inviter un chelem; le répondant peut inviter au chelem au annonçant au-dessus de la manche, donc **5 Coeurs**, ce qui donne une description qualitative et quantitative tout en ayant un sens directionnel signifiant que le *contenant n'est pas plein*.

L'ouvreur va évidemment **Passer** lors de sa *réponse* au troisième tour parce que sa main ne présente pas de SURPLUS.

Cet exemple illustre bien le dynamisme des communications modernes et rend inutile de définir qui doit conclure les enchères. Le concept de RÉSOLUTION permet des réponses successives sans risquer que les communications s'emballent ou s'arrêtent inopinément.

2.5 Redéclarations du répondant au 4^{ième} Tempo
«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

Ex. 2.5:3 Quelles sont les enchères pour les deux premiers tours à la fois pour l'ouvreur et le répondant?

<u>OUVREUR</u>	<u>RÉPONDANT</u>
6 2	R V 7 5 4
A D V 9 7 3	R
10	D 9 7 4 2
D V 8 7	R 6

PREMIER TOUR:

La main de l'ouvreur possède 12 points HL et une couleur au moins cinquième spécifiée (V. **Ch. 1**) qui autorise d'ouvrir les enchères en annonçant **1 Coeur**.

Le répondant n'a pas de fit en Majeure, sa main contient 12 PH et 2 PL, il y a de l'espace au niveau 1 qui peut être utilisé; mais, sur une ouverture en Majeure, il est plus descriptif d'annoncer à **2 Carreaux** compte tenu que déclarer le Pique au tour suivant va préciser du coup 5 cartes et un pointage de 13 HL et plus. Et. Au troisième tour, le répondant pourra éventuellement redéclarer à Carreau ce qui précisera alors une suite au moins cinquième et encore seulement 5 cartes à Pique.

DEUXIÈME TOUR:

Aucun fit en Majeure, l'ouvreur a une main minimale débalancée de 12 points, il ne reste plus d'espace au niveau 1; la *répétition de la couleur d'ouverture* constitue une excellente description d'une distribution débalancée, donc **2 Coeurs**. L'absence de saut confirme un pointage de 13 à 17 HL; une redéclaration à **2 Trèfles** serait théoriquement correcte mais il faut prioriser la découverte des fits en MAJEURE.

La main de catégorie maximale autorise le répondant à redéclarer une *DEUXIÈME NOUVELLE COULEUR* en autant que les exigences requises sont acquittées (V. **Pr.2.2:2B**). La redéclaration à **2 Piques** décrit admirablement une main bicolore

2.5 Redéclarations du répondant au 4^{ième} Tempo
«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

ayant une couleur au moins cinquième à Pique et une bonne suite dans la première couleur annoncée. Cette enchère affirme que le Pointage Combiné *Plancher* est d'au moins 26 points et qu'il faut utiliser efficacement tout l'espace qui demeure disponible au moins jusqu'au niveau de la manche à l'atout ou à Sans-Atout. Cette redéclaration présente donc un *contenu* (description) spécifique au plan qualitatif (main bicolore avec 5 cartes en Majeure et au moins 13 HL) dans un *contenant* qui est loin d'être *plein* (résolution basse).

Cette équipe s'oriente indéniablement vers un contrat de manche qui se conclura à Sans-Atout si les adversaires n'entrent pas dans les enchères.
